



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

En date du 30 Avril 2024 à 19 h 00

Présents : M. Franck OSSWALD, Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Éric LAHON, Mme Claire MAZZOCHI, M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

Absents excusés avec procuration : Mme Catherine ALBERT (à Mme Maria MARQUES), M. Roberto ERNESTI (à M. Hubert PAYEN), Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ (à M. Eric LAHON), M. Daniel JUNG (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Françoise LOUIS-EVRARD, (à M. Denis CELARIE), Mme Isabelle RAULET (à M. Michel FROTTIER), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST).

Absents excusés : Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Olivier SCHMITT

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 30 avril 2024 sous la présidence de Monsieur Franck OSSWALD, Maire, a décidé :

D'arrêter le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2024 – Par 16 voix pour et 4 voix contre (M. Christophe PREVOST, Mme Manon REYEN, M. Roberto ERNESTI et M. Hubert PAYEN)

1 – Concernant la convention d'occupation du domaine public pour l'installation de casiers réfrigérés – Rue Jean Burger, à l'unanimité :

- ❖ D'APPROUVER l'installation de trois meubles de casiers réfrigérés contenant des produits fermiers et artisanaux sur le domaine public communal, rue Jean Burger ;
- ❖ D'APPROUVER la convention d'occupation du domaine public communal avec l'association « Mets Fermiers » ;
- ❖ DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération ;
- ❖ D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

2 – Concernant les rapports annuels sur les prix et la qualité des services publics de la métropole de Metz,

A l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement ;

Par 7 voix contre (M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, M. Daniel JUNG, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, Mme Catherine ALBERT) et par 8 absentions (M. Michel FROTTIER, Mme Isabelle RAULET, M. Philippe CHARPY, M. Eric LAHON, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, Mme Claire MAZZOCHI, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI)

- **DE S'OPPOSER** au rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ;

Par 10 voix contre (M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, M. Daniel JUNG, M. Yannick SCHNEIDER, M. Michel FROTTIER, Mme Isabelle RAULET, M. Damien CARL, M. Denis CELARIE, Mme Françoise LOUIS-EVRARD, Mme Claire MAZZOCCHI) et 10 absentions (Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Mme Maria MARQUES, Mme Catherine ALBERT, M. Philippe CHARPY, M. Eric LAHON, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Christophe PREVOST, Mme Manon REYEN, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI)

- **DE S'OPPOSER** au rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

3 – Concernant les questions écrites

- **D'APPORTER** les réponses orales.

La séance est levée à 20 heures.

Fait à Saint-Julien-lès-Metz, 3 mai 2024

**Le Maire
Franck OSSWALD**

